CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Fédération nationale textile

Tous les membres du Conseil Fédéral sont convoqués pour ce soir, à 8 heures 1/2, au local « La Paix ».
Présence indispensable.

Poursuites contre Guesde

Le sieur Motte (Eugène) fait annoncer qu'il va faire poursuivre Jules Guesde au sujet des faits que l'éloquent député de Roubaix a révélés lundi, à la Chambre, à la honte du Conseiller général de Wattrelos et de sa maison.

Nous n'avons qu'une crainte : c'est que le sieur Motte, après réflexion, renonce aux poursuites dont il menace notre ami.

Avis

Un concours est ouvert pour l'emploi de professeur de travaux manuels (industrie du fer) dans les écoles communales de garçons de Roubaix. — Adresser les demandes d'admission à M. le maire de Roubaix. Prendre les renseignements au bureau des écoles, à la mairie de Roubaix.

Mauvais poisson

M. le sous-inspecteur des denrées alimentaires a fait saisir hier, au minck, 20 kilogs de poissons reconnus impropres à la consommation.

La charrette à chiens

Pour la seconde journée de la sortie de la charrette à chiens, quinze « toutous » ont été mis en fourrière.

Quatre contraventions ont été dressées à la charge de propriétaires dont les chiens divaguaient dans les rues.

Un mari pas tendre

Bien que marié depuis moins d'un an seulement, Aloïse Vanhuffe, chauffeur âgé de 26 ans, demeurant rue de Soubise, cour Saint-Pierre, est déjà en désaccord avec sa femme, au point que celle-ci se souvient battue par lui.

La mère de la jeune mariée qui venait hier après-midi supplier son gendre d'être moins brutal avec sa fille, cela suffit pour obtenir l'effet contraire. Non content de battre sa femme, il frappa alors avec la belle-mère, une vieille femme de soixante-sept ans.

Il la frappa tellement qu'elle a la figure noire de coups et qu'elle s'évanouit. Un médecin dût même être appelé.

Aloïse Vanhuffe aura à répondre de ces violences devant le tribunal correctionnel.

Mandat d'arrêt

La police de sûreté a arrêté, hier à six heures du matin, rue du Broudeur, le nommé Joseph Auraet, âge de 32 ans apprêteur, demeurant à Croix, rue de Lille, 93.

Cette arrestation a été faite en vertu d'un mandat d'arrêt délivré le 13 juin, par M. Deblock, juge d'instruction, à Lille.

"LA ROUBAISIENNE"

et la fête de gymnastique en 1897

A propos du concours de gymnastique qui a eu lieu dimanche dernier à Lille, la société municipale « La Roubaisienne » n'a pu y prendre part parce qu'elle ne fait pas partie de l'Association des sociétés de gymnastique de l'arrondissement de Lille, étant déjà affiliée à l'Union des sociétés de gymnastique de France et à l'Association régionale du Nord et du Pas-de-Calais.

M. Prennel président de la Roubaisienne faisait partie du jury du concours de Lille et a reçu l'assurance de la participation à la prochaine fête fédérale qui aura lieu à Roubaix en 1897 d'une grande partie des sociétés présentes.

M. Piesvaux, chef de gymnastique de la Roubaisienne faisait également partie du jury au concours de gymnast. qui a eu lieu Dimanche dernier, suivie au banquet organisé par les membres d'organisation du concours, auquel assistaient Bellaire et les principaux membres de la municipalité de Lille. M. Piesvaux y a prononcé un discours dans lequel il a remercié de l'accueil si cordial et si sympathique témoigné aux membres du jury.

Il a ensuite exprimé le vif désir de retrouver tous les gymnastes l'an prochain à la fête fédérale de gymnastique de Roubaix, en assurant du bienveillant concours de la municipalité roubaisienne et un chaleureux accueil que leur réservait la population unie aux gymnastes, pour les fêter et leur offrir d'importantes et nombreuses récompenses.

Le Syndicat des maçons

Les maçons étaient les seuls ouvriers qui, à Roubaix, n'étaient pas encore constitués en syndicat. C'est chose faite maintenant. Les bases de cette association nouvelle ont été jetées mercredi soir à la coopérative la « Paix ». Près de 300 ouvriers maçons et manœuvres se sont fait inscrire ce jour-là.

Une première réunion avait été faite la semaine dernière dans le but d'unir les ouvriers maçons. Le citoyen Bailleul, rédacteur à l'*Égalité* y avait pris la parole pour démontrer l'utilité de l'action syndicale.

A la réunion de mercredi dernier, les maçons étaient encore plus nombreux, et après les explications qui furent fournies le citoyen Kowolski, conseiller prud'homme, sur les diminutions qui avaient depuis plusieurs années, été imposées aux ouvriers maçons et similaires; après la démonstration qui leur fut faite par le citoyen Bailleul que ces diminutions n'auraient pas été opérées si les maçons, au lieu d'être désunis comme ils l'ont toujours été jusqu'à présent, avaient été constitués en un syndicat puissant; tous les ouvriers présents ont décidé de se faire inscrire immédiatement pour former une chambre syndicale.

Les noms des adhérents, leurs adresses, ont été pris par plusieurs citoyens. La commission provisoire qui s'est réunie après la réunion générale, a décidé de se réunir encore cette semaine pour l'élaboration définitive du règlement qui sera soumis à l'approbation d'une assemblée générale qui aura lieu, probablement la semaine prochaine.

Toutes les formalités seront bientôt remplies et il est certain qu'avant un mois le syndicat des maçons fonctionnera.

Nul doute qu'il n'englobe bientôt l'ensemble de cette corporation.

Les belges qui, nombreux, travaillent à Roubaix, y adhéreront certainement aussi, il y va de leur intérêt et ils le comprendront certainement.

Syndicat des maréchaux ferrants

La chambre syndicale des maréchaux-ferrants de Roubaix, Tourcoing et environs se réunira en assemblée trimestrielle le Dimanche 21 juin, à 4 h. 1/2, au local, estaminet Achille Lepers place Nadaud, 1.

Ordre du jour : Très important. Présence indispensable.

Mouvement Ouvrier

— Le groupe *Le Réveil social* se réunira en assemblée ou assemblée extraordinaire, samedi 20 juin, à huit heures et demie du soir. Ordre du jour très important.

Les membres du groupe qui sont en retard de cotisations seront considérés comme n'en faisant plus partie.

— Le groupe *Les vengeurs de Fourmies* se réunira samedi 20 juin, à 8 h. 1/2 du soir, chez le citoyen Allard, rue de Lannoy, 245.

Ordre du jour important.

— Le groupe « La Vengeance du peuple », se réunira samedi 20 juin à 8 heures 1/2 du soir, en son local, estaminet E. Lagache, rue du Pile, 35.

Ordre du jour :

Vote de nouveaux adhérents. — Proposition de banquet.

— Le groupe « Le Réveil des Trois Ponts » se réunira samedi 20 juin, à 8 heures 1/2 du soir. Question de la plus haute importance.

— Le groupe les Émancipateurs, a l'honneur de convoquer à la réunion qu'il organise chez le citoyen Carpentier Achille, angle des rues du Pile et Marceau, les groupes le Réveil des Trois-Ponts, l'Avenir du Pile, les Forts du Pile, l'Union Ouvrière, le groupe de chez Lagache, la Force Sociale.

Ordre du jour : Création d'une Fédération des groupes du Pile. — Questions très importantes.

WATTRELOS. — Le groupe socialiste La Revanche, établie « À Gravelotte » chez M. B. Debarge, rue du Sartel, se réunira samedi 20 juin, à 8 heures 1/2 du soir. Présence indispensable.

Le groupe « La branche lainière » se réunira en son local habituel samedi 20 courant, à 8 heures 1/2 du soir. Urgence.

Chronique Colombophile

Fédération roubaisienne. — C'est aujourd'hui vendredi 19 juin, de 3 à 4 heures du soir très précises qu'aura lieu l'inscription pour le grand de Chartres au s/Âge de la Société, rue Poste, chez M. Grimée, près du pont Descat, au Fresnoy.

500 francs prix d'honneur en espèces répartis en 50 prix de 10 francs. Mise exceptionnelle 1 fr. ayant le droit de jouer les poules. Mise facultative 1 fr. Jeux de poules habituels depuis 0,40 jusqu'à 2,40.

Ce concours est offert aux amateurs domiciliés dans un rayon de 10 kilomètres. Convoyeur Louis Leman. Régleur Emile Deroubaix. La mise en loge se fera chez Hilaire Vanneste, secrétaire général de la Fédération, rue de Wasquehal, 56, près du Couvent de l'Épeule. Conditions ordinaires.

CROIX. — *Les conséquences d'un vol.* — Nos confrères de la presse locale ont rapporté hier matin, un vol de linge de surre commis par la femme du citoyen Bertin, conseiller municipal de Croix au préjudice de la nouvelle société coopérative d'épicerie créée récemment au quartier du « Lorin » et laquelle il est partie.

Avec une joie non dissimulée nos confrères ont enregistré le fait. C'est malheureusement vrai, ce n'est pas leur droit.

Faudrait-il en conclure pour cela que le citoyen Bertin qui est un très ardent ami a l'estime de tous les honnêtes gens, mais qu'à la douleur très vive qu'ils ont pu en juger — d'avoir des chaînes de famille, de ces revers qui lorsqu'ils ne peuvent insister, laissent les gens navrés, en déduire que c'est bien Bertin, un malhonnête homme, un bandit, un tare?

Ceux qui osèrent solidariser par une affirmation, qu'ils se le disent.

Il y a quelque six mois, M. M..., notaire riche et considérable, conseiller général du Nord, était sur le point de prendre à la gare de Haisieux un colis qu'il tentait d'introduire en fraude pour plus de 100 francs de marchandises de la Belgique.

Cette femme ne voulait pas payer, mais en trompant le fisc elle violait cependant la loi. La somme était bien minime considérable que le prix de ces objets, surtout attendu que M. M... était venu seulement pour délivrer sa femme, retenue pour la douane à une heure très avancée de la nuit, par une transaction qui lui coûtait plusieurs centaines de francs.

A-t-on en vu les journaux de la *Capitulation* et *Égalité*, demander et le bâtonner que nenni! Ces journaux se sont tenus prudemment coi!

En avons-nous mis en doute pour cela l'honorable M. M... Pas un seul instant.

Donc, pas plus le citoyen Bertin qui continuera d'être à nos yeux un homme de bien, que M. M... non plus que les différents partis auxquels ces personnalités appartiennent ne sont responsables des indélicatesses de leurs amis.

Et rien déplaise à l'*Avenir* que l'on poursuive ou pas. Ces incidents qui pourront encore se répéter, ne sauraient atteindre le parti socialiste qui est bien au-dessus de tout cela.

Et nous le disions hier matin à un de nos amis qui se tourmentait sur ces faits regrettables que nous déplorons avec tous, jamais la classe qui a plus de faiblesses à son actif que le firmament n'a d'étoiles, jamais la classe qui a fait le Panama ne saurait nous atteindre et nous porter ombrage en tant que parti.

— *La vérification des poids et mesures.* — L'administration municipale vient de décider que la vérification des balances, bascules et mesures en étain, aurait lieu désormais à domicile, cela absolument gratuitement.

Pour ce qui concerne les poids et mesures et autres instruments de commerce soumis à la vérification la municipalité a décidé qu'elle aurait lieu aux endroits et jours suivants : Au Crêchet, le vendredi 12 juin.

Pour ces quartiers elle aura lieu dans les préaux d'écoles. La semaine suivante pour le Centre à la Mairie, le mercredi 23, le jeudi 24 et vendredi 25 juin.

Ainsi que nous l'avons annoncé cette modification est largement approuvée par la plupart des commerçants.

Des recommandations ont été faite au vérificateur à seule fin que les assujettis trouvent près de lui toute la déférence désirable.

Réunion de la commission scolaire. — La commission scolaire s'est réunie vendredi dernier à la mairie sous la présidence du citoyen Florimond Desbarbieux, maire, assisté de M. Minet, inspecteur primaire, et Caen, délégué cantonal.

Au cours de cette séance un grand nombre de mères de famille ont eu à s'expliquer sur les causes des absences de leurs enfants aux classes. De sérieuses admonestations ont été adressées à certaines d'entr'elles.

Un détail que nous ne voulons à aucun prix passer sous silence est que cette commission qui doit se réunir tous les mois, n'avait pas été réunie par l'ancienne administration depuis le mois de décembre 1895.

Erratum. — Par une erreur de renseignements nous avons écrit hier que la commission du bureau de bienfaisance s'était pas réunie depuis un an. Nous voulions bien volontiers cette erreur qui pourrait atteindre des membres très honorables de cette commission auxquels notre filet dans sa partie erronée aurait pu porter nuisance, nous voulions parler de la commission scolaire qui elle, ne s'est pas réunie depuis le mois de décembre de l'année dernière.

TOURCOING

Le drame de dimanche

Dans la matinée d'hier, le Parquet de Lille est descendu à Tourcoing pour poursuivre l'enquête sur le drame de la rue du Chêne-Houplin.

Plusieurs témoins ont été entendus et confrontés avec la veuve Splens qui avait été ramenée à Tourcoing.

Dans l'après-midi, le docteur Castiaux, médecin-légiste, a fait l'autopsie du corps de la victime.

Suivant constatations la mort serait due à un épanchement sanguin produit par la rupture de l'artère mammaire.

La femme Splens a été reconduite à Lille dans la soirée.

Cet événement dramatique aura son épilogue en cour d'assises.

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Tourcoing se réunira en séance ordinaire ce soir à 8 heures.

Cette séance à laquelle M. Dron doit assister, promet d'être des plus intéressantes, on y discutera de nouveau la question de la fabrication du bureau de bienfaisance.

Espérons que cette fois la majorité réactionnaire s'inclinera devant les désirs trop souvent exprimés de la population tourquennoise.

Violences légères

Le sieur Jean Cattoire a été l'objet d'une contravention pour violences sur la personne du nommé J. B. Duquesne, contremaître chez M. Duvillier Wattine, rue du Tilleul.

Convocations et avis

Les groupes suivants se réunissent dans leurs locaux respectifs :

L'Émancipation samedi soir à 8 heures.

La Jeunesse sociale samedi soir à 8 heures.

Le Groupe des Francs, Mouveaux, dimanche à 9 heures.

Les Fils du Travail, dimanche à 9 heures.

***

Un groupe est en formation chez le citoyen Desorgher, au boul vard.

La première réunion aura lieu samedi soir à 8 heures.

***

La *Revanche des Espèces* et le groupe collectiviste se réuniront dimanche à 5 h. en leur local « Au Vaisseau ».

Présence de tous indispensable.

Le citoyen Descheerder tera une causerie sur la Commune.

Cours d'études sociales

Les samedis soirs à 8 heures 1/2 au siège du comité exécutif, rue du Hautes-Cours d'études sociales. Développement du programme du Parti ouvrier et de ses considérants.

Samedi prochain causerie par le citoyen Deschenier et par la camarade de Roubaix.

Tous les groupes sont instamment priés de suivre ces cours qui auront lieu régulièrement toutes les semaines.

HALLUIN. — *L'expulsion du citoyen Pieters.* — On se rappelle qu'au cours des dernières grèves, les ouvriers de l'établissement Grimary ne trouvant pas à Halluin de salle propice pour tenir leurs réunions et craignant en outre d'être trop souvent dérangés par la police de M. le maire, avaient tenus leurs assemblées chez le citoyen Pieters aux Armes de Tourcoing, hameau des Baraques.

Une salle avait été mise à leur disposition et le citoyen Pieters était venu s'ajouter aux secours des grévistes lorsque ceux-ci se trouvaient dans la plus noire misère.

Or, il est de payer cher sa générosité.

Le contremaître Gratin ayant probablement signalé notre ami à l'attention du préfet du Nord, un arrêté d'expulsion a été pris et contresigné dernier, au moment où Pieters franchissait la frontière, la police lui signifiait l'arrêté en question.

D'autres expulsions vont suivre nous dit-on et tous les Français qui ont servi de délégués pendant les grèves vont, à leur tour être expulsés de Belgique.

Ah! elle va bien votre police internationale, et le trust sire Grimary est bien vengé!

Patience, ce sera bientôt notre tour et les lâches qui se seront rendus complices de telles abominations n'auront qu'à se bien tenir.

Conférence publique. — Dimanche matin à 11 heures chez le citoyen Wauquet, à la Brasse d'Or, conférence publique et contradictoire avec le concours du citoyen G. Deschenier, rédacteur à l'*Égalité*.

LILLE

UNE RÉUNION PUBLIQUE

Le citoyen Jules Guesde, se trouvant retenu à Paris par la discussion, à la Chambre, de la proposition de loi sur le travail des femmes et des enfants, c'est le citoyen Chauvin, député de la Seine, qui le remplacera à la conférence qui sera donnée ce soir à 8 heures, à la Maison du Peuple, rue de Béthune, 21.

Ordre du jour : La Verrerie Ouvrière.

VOL AVEC EFFRACTION

Au coin des rues Solférino et Jean-Sans-Peur, le sieur Alexandre Martin a installé depuis quelque temps une échoppe dans laquelle il vend du nougat.

Or, hier matin il avait fermé sa baraque vers 9 heures pour faire des courses en ville.

En rentrant à 7 heures moins 1/4 il s'aperçut qu'on avait fracturé la porte de son échoppe et qu'on lui avait enlevé du nougat pour une valeur de 20 fr. environ.

Il a porté immédiatement plainte au commissaire de police qui a ouvert une enquête.

ÉMISSION DE FAUSSE-MONNAIE

Un gai et apeuré

Hier soir, vers neuf heures, une femme se présentait chez M. Defaux, épicier, rue du Long-Pot, 10 à Lives, et demandait une 1/2 livre de beurre. Mme Defaux la lui livra et la femme paya avec une pièce de cinq francs.

Déjà Mme Defaux avait rendu la monnaie, lorsque son mari arriva, s'aperçut que la pièce de 5 francs était fausse et comme il remarqua qu'un individu aux allures suspectes attendait la clientèle à la porte il envoya chercher la police.

L'agent Montaigne arriva. La femme lui dit qu'elle avait eu cette pièce dans un estaminet et qu'elle allait le conduire à cet estaminet s'il le voulait. L'agent la suivit ainsi que l'homme qui l'accompagnait. Tous trois marchèrent jusque derrière l'usine de Fives.

Là, l'homme se jeta sur l'agent et lui porta des coups de parapluie à la tête. L'agent, pour se défendre dégainait et porta deux coups de sabre à son adversaire qu'il dut blesser. Cependant ce dernier prit la fuite.

L'agent réussit alors à arrêter la femme qu'il conduisit au poste de permanence.

La femme a déclaré se nommer Hermance Rougockeur, âgée de 33 ans, habitant à Mouveaux avec le sieur Charles Vongeert, 30 ans, rabotteur, l'agresseur de l'agent. Elle n'a pu exactement expliquer la provenance de la fausse pièce qu'elle avait voulu changer.

Elle a été maintenue en état d'arrestation et sera déférée au parquet.

Les Sous-Facteurs de la Gare

Nous recevons la lettre suivante :

Citoyen Rédacteur,

Nous tenons à vous signaler, à propos de la situation qui nous est faite par la concurrence des sous-facteurs de la gare, le fait suivant :

Cette séance à laquelle M. Dron doit assister, promet d'être des plus intéressantes, on y discutera de nouveau la question de la fabrication du bureau de bienfaisance.

Espérons que cette fois la majorité réactionnaire s'inclinera devant les désirs trop souvent exprimés de la population tourquennoise.

D'autres expulsions vont suivre nous dit-on et tous les Français qui ont servi de délégués pendant les grèves vont, à leur tour être expulsés de Belgique.

Ah! elle va bien votre police internationale, et le trust sire Grimary est bien vengé!

Patience, ce sera bientôt notre tour et les lâches qui se seront rendus complices de telles abominations n'auront qu'à se bien tenir.

Conférence publique. — Dimanche matin à 11 heures chez le citoyen Wauquet, à la Brasse d'Or, conférence publique et contradictoire avec le concours du citoyen G. Deschenier, rédacteur à l'*Égalité*.

LILLE

UNE RÉUNION PUBLIQUE

Le citoyen Jules Guesde, se trouvant retenu à Paris par la discussion, à la Chambre, de la proposition de loi sur le travail des femmes et des enfants, c'est le citoyen Chauvin, député de la Seine, qui le remplacera à la conférence qui sera donnée ce soir à 8 heures, à la Maison du Peuple, rue de Béthune, 21.

Ordre du jour : La Verrerie Ouvrière.

VOL AVEC EFFRACTION

Au coin des rues Solférino et Jean-Sans-Peur, le sieur Alexandre Martin a installé depuis quelque temps une échoppe dans laquelle il vend du nougat.

Or, hier matin il avait fermé sa baraque vers 9 heures pour faire des courses en ville.

En rentrant à 7 heures moins 1/4 il s'aperçut qu'on avait fracturé la porte de son échoppe et qu'on lui avait enlevé du nougat pour une valeur de 20 fr. environ.

Il a porté immédiatement plainte au commissaire de police qui a ouvert une enquête.

ÉMISSION DE FAUSSE-MONNAIE

Un gai et apeuré

Hier soir, vers neuf heures, une femme se présentait chez M. Defaux, épicier, rue du Long-Pot, 10 à Lives, et demandait une 1/2 livre de beurre. Mme Defaux la lui livra et la femme paya avec une pièce de cinq francs.

Déjà Mme Defaux avait rendu la monnaie, lorsque son mari arriva, s'aperçut que la pièce de 5 francs était fausse et comme il remarqua qu'un individu aux allures suspectes attendait la clientèle à la porte il envoya chercher la police.

L'agent Montaigne arriva. La femme lui dit qu'elle avait eu cette pièce dans un estaminet et qu'elle allait le conduire à cet estaminet s'il le voulait. L'agent la suivit ainsi que l'homme qui l'accompagnait. Tous trois marchèrent jusque derrière l'usine de Fives.

Là, l'homme se jeta sur l'agent et lui porta des coups de parapluie à la tête. L'agent, pour se défendre dégainait et porta deux coups de sabre à son adversaire qu'il dut blesser. Cependant ce dernier prit la fuite.

L'agent réussit alors à arrêter la femme qu'il conduisit au poste de permanence.

La femme a déclaré se nommer Hermance Rougockeur, âgée de 33 ans, habitant à Mouveaux avec le sieur Charles Vongeert, 30 ans, rabotteur, l'agresseur de l'agent. Elle n'a pu exactement expliquer la provenance de la fausse pièce qu'elle avait voulu changer.

Elle a été maintenue en état d'arrestation et sera déférée au parquet.

Les Sous-Facteurs de la Gare

Nous recevons la lettre suivante :

Citoyen Rédacteur,

Nous tenons à vous signaler, à propos de la situation qui nous est faite par la concurrence des sous-facteurs de la gare, le fait suivant :

Ce matin, à l'heure d'arrivée de l'Express de Paris 11 h. 58, alors qu'il y avait au moins 50 commissionnaires à la sortie de la gare, attendant du travail, le brigadier des sous-facteurs, ayant tous ses hommes en course, plutôt que de laisser gagner leur pain aux commissionnaires et porter les bagages des voyageurs par le couloir.

De sorte que pendant un moment il n'y avait plus à la porte de sortie des quais, aucun contrôle.

Nous engageons les voyageurs à ne plus laisser prendre leurs bulletins de bagages par les agents de la Compagnie.

Recevez, etc.,

Un groupe de commissionnaires.

Le kiosque de la Grande Place

Tous les commerçants de la Grande-Place et environs sont invités, à la suite de l'autorisation donnée par le maire de Lille de laisser sur la Grande-Place le kiosque jusqu'au 14 juillet, sont invités à assister à la réunion préparatoire en vue des fêtes à organiser qui aura lieu vendredi 19 juin 1896, à 9 heures du soir, au *Bar de l'Hôtel-de-Ville*, place de Rihour, 11, salle du 1er étage.

Les commissionnaires publics

Hier soir une délégation des commissionnaires publics est venue dans nos bureaux offrir, au nom de leurs camarades du syndicat, un superbe bouquet à notre rédacteur en chef et l'ont chaleureusement remercié d'avoir bien voulu accepter la présidence d'honneur de leur syndicat.

Notre rédacteur en chef, qui s'est montré très touché de cette visite, a promis aux commissionnaires de se mettre à leur entière disposition et d'aider de toutes ses forces au développement du syndicat qui, on le sait est en si bonne voie, et qui a déjà un si grand nombre de membres.

Un ignoble individu

Le nommé Victor Leclercq, âgé de 20 ans, manœuvre, demeurant rue du Magasin ayant été pris au bois de la Deûle en flagrant délit d'outrage public à la pudeur a été arrêté et déféré au Parquet.

Un amateur de bijoux

Certains hommes aiment les bijoux et l'argent plus que les femmes. Et s'ils courent ces dernières, c'est par amour des premiers.

Edmond Quatacker, âge de 27 ans, rattacheur, demeurant rue de Juliers, 109, est un de ces hommes.

Les yeux de Marie Vanaermaester, dont le logement est rue Mont-Sequeu, cour du Paradis, lui paraissaient bien beaux mais bien moins ce pendant que ses boucles d'oreilles.

Aussi une fois en possession des boucles d'oreilles il oublia la femme et ne revint plus le soir.

Quatackeer est maintenant sous les verrous.

Accident de travail

Mercredi vers 7 h. 1/2 du matin, M. Théophile Delecroix, âgé de 25 ans, manœuvre, demeurant rue Philadelphie, 59, travaillait chez M. Meunier, rue des Processions, 6. Il eut la première phalange du majeur de la main gauche écrasée par une plaque tubulaire.

Après avoir reçu les soins d'un docteur il a été ramené à son domicile.

Hier, M. Oscar Vilain, 22 ans, demeurant rue Blanchemaille, 66, travaillait à la fabrique de lainage, en nettoyant une cisaille à la marche, il ne peut paraître. Il a eu l'index autrement — et les deux pouces pris dans les engrenages et écrasés.

Le pouce gauche a été le plus fortement atteint.

Après avoir reçu les soins du docteur Desoil, il a pu regagner son domicile, rue Pastenous, 25.

Confiance mal placée

Le nommé Georges Lefebvre, âgé de 24 ans, journalier, était au service des époux Catillon à Thumesnil. Or, avant-hier, les époux Catillon avant à toucher une acture de 10 francs envoyèrent leur fils chez le débiteur et pour plus de sécurité le firent accompagner par Lefebvre.

Leur confiance ne pouvait être plus mal placée. Lefebvre lors que le jeune Catillon eut touché l'argent, le lui arracha des mains et prit la fuite.

Naturellement plainte a été portée à la police et le voleur a été arrêté.

Une course de 1200 kilomètres

Les amateurs de course pédestre vont apprécier pouvoir se régaler. Voici, en effet, ce que nous apprenons :

M. Alexandre Dambelmont, demeurant rue du Faubourg des Postes, 56, n'hésite pas à relever le défi que M. Antoine Ledau étudiant en médecine, vient de lui jeter.

M. Ledau offre 600 francs à Dambelmont si ce dernier réussit à courir 1200 kilomètres du 1er au 15 juillet prochain, n'ayant après lui une petite voiture.

Voici les conditions acceptées de part et autre :

Départ, 1er juillet à 7 heures du matin de la place de la République pour de là suivre l'itinéraire suivant : boulevards de la Liberté, des Écoles, Victor Hugo, Montebello, de la Liberté et pour finir place de la République.

Le contrôle se fera de la main du marcheur lui-même à l'aide d'une colonne métallique qui se dressera sur cette dernière place.

Seul un quart d'heure pour le repas du matin une demi-heure pour le dîner, et un quart d'heure dans la soirée, la marche devra se faire sans arrêt aucun jusqu'à 8 heures du soir.

Tous les entraîneurs sont instamment priés de se tenir à une distance de deux mètres au moins de la voiture, pour laisser les coudées franches au marcheur.

Enfin, pour que rien ne manque à cette fête, une tombola qui comprendra un lot de six chaises et un fauteuil aura lieu le 14 juillet, à 11 heures précises, sur la place de la République.

On pourra se procurer des billets chez tous les débitants de boissons qui se trouvent sur l'itinéraire ci-dessus tracé.

Emprunt de la ville de Lille 1893

Mardi a eu lieu le 5e tirage de l'emprunt de 1893. 342 numéros remboursables à 500 francs, moins l'impôt ont été sortis. En voici la liste :

17	26	76	95	284	295
403	565	891	1030	1258	1357
1465	1583	1674	1950	2070	2156
2162	2187	2462	2464	2606	2591
3577	3658	3657	3699	3754	3795
3861	4173	4253	4503	4588	4662
5140	5236	5441	5444	5561	5739
5825	6056	6246	6301	6308	6762
6785	6900	6951	7247	7269	7350
7541	7575	7610	7717	7925	8048
8161	8436	8510	8675	8753	8829
8879	9083	9095	9084	9192	9196
9203	9271	9601	9638	9 87	9869
9937	10112	10192	10217	10279	10340
10384	10727	10921	11122	11144	11416
11644	11799	11815	12103	12272	12361
12550	12585	12599	12761		
12867	13068	13054	13055	13188	13186
13188	13299	13828	13849	13981	13969
14090	14135	14657	14753	14757	15094
15067	15619	15661	15802	15834	15884
15694	16238	16528	16783	16829	16873
17071	17074	17128	17208	17278	17295
17346	17413	17436	17494	17501	17969
17762	18061	18179	18188	18487	18696
18890	18895	19063	19109	19316	19905
19906	19912	19988	20070	20272	20350
20419	20445	20731	20757	20822	20850
21481	21040	21188	21330	21461	21484
21673	21833	22357	22395	22465	22586
22735	22736	22880	23006	23079	23213
23314	23479	23494	23555	23726	23862
23988	24205	24228	24267	24308	24317
24468	24523	24665	24702		
25065	25603	25721	25873	25905	26181
26181	26186	26621	26700	26799	26847
27025	27038	27081	27091	27265	27331
27431	27565	27828	28052	28180	28253
28314	28413	28676	28809	28851	29139
29216	29255	29261	29289	29535	29554
29631	29840	29878	29914	29958	30011
30227	30266	30335	30342	30377	30424
30792	30823	31037	31007	31039	31215
31288	31340	31378	31450	31699	32001
32012	32325	32503	32662	32684	32724
32870	32890	33012	33035	33241	33332
33390	33535	33646	33722		
33788	34142	34232	34335	34704	35059
35640	35684	35687	35709	36114	36118
36128	36165	36303	36457	36620	36702
36828	37041	37198	37218	37369	37763
37933	38446	38482	38497	38505	38617
38677	38753	38823	38836	38963	39001
39380	39498	39676	39581	39630	39986
40011	40078	40304	40442	40456	40778
40919	41074	41178	41235	41552	41678
41818	41820	41932	41981	42302	42334
43243	43435	43541	43605	44003	44143
44151	44156	44190	44192	44566	44610
44715					

Le paiement des obligations remboursables se fera contre remise du titre et à partir du 1er juillet prochain, aux caisses du Crédit du Nord et du Crédit Lyonnais à Lille et à Paris.

Les agents de police

Nous recevons l'intéressante communication suivante que nous nous faisons un plaisir de publier :

Il y a dix ans, la municipalité a décidé la substitution d'un monument commémoratif du Redout, celui de Square Rudolf.

Elle choisit alors pour le monument dont le général qui commandait la garnison de Lille en 1792, et consacrer le souvenir d'une illustration militaire républicaine.

Or, le général de Rusnit qui commandait en la garnison de Lille en 1792 n'était pas ce qu'ignorait M. Mory. Le grand général qui fut le vainqueur de la défection de Dumouriez, fit de suite après sa désertion et quelques mois après le siège, commandant le camp de Lille où se trouvaient les quelques troupes qui survivent à l'invasion de Rusnit était à cette époque, après les ordres du duc de Saxe-Teschen qui commandait les troupes autrichiennes lors du bombardement.

Sous l'Empire on autorisa à rentrer en France et on rentra dans l'armée un certain nombre d'officiers qui avaient suivi Dumouriez.

Le Général de Rusnit fut compris dans cette mesure. Il mourut en Russie pendant la Restauration.

Ne serait-ce pas le cas de donner au square du Redout son ancien nom. Il nous a semblé utile de signaler cette erreur historique.

Tous les renseignements que nous venons de citer se trouvent dans l'Histoire de la Touraine de M. Romans ancien député, et l'on pourra vérifier l'exactitude de ces assertions.

L'École de Natation

La Ville de Lille a l'honneur de porter à ses concitoyens que l'École de Natation rue de la Digue sera ouverte au public à partir du samedi 20 courant.

L'Avenir de Fives-Saint-Maurice

Les sociétaires de l'« Avenir de Fives-Saint-Maurice » sont priés d'assister à l'assemblée générale le dimanche à 9 heures 1/2, au siège social, rue Saint-Gérard, 60.

Ordre du jour : Reprise des répétitions.

Présence indispensable.

Pour les Anciens Militaires

Le Maire de Lille invite les anciens militaires susceptibles de participer, comme ayant accompli deux périodes de 7 ans, au fonds de secours de 25.000 francs inscrit cette année au budget de la Guerre, à se présenter le plus tôt possible au Bureau militaire de la Préfecture muni de leur livret ou état de services.

Ceux qui ont déjà remplis cette formalité ne sont pas tenus de se représenter à nouveau.

Menus faits

Pierre Cabal a été dressé à la suite d'une rixe dans lequel Rémy Dupont, 28 ans, forgeron, rue de Douai, 14, pour violences à sa femme.

— Mercredi, vers 4 heures du soir, un cheval chargé de paille, appartenant à M. D... versa rue d'Isly et interrompit pendant un temps la circulation des tramways.

— Vers 9 heures, un autre cheval cause du même un encombrement rue du Faubourg-de-Béthune.

GUERISON par la Poudre et Cigarettes BERTHIAN ASTHME Essai gratis franco SERVANTILLONS et CERTIFICATS de Médecins. Pharm. BERTHIAN, BOUBEAUX, 14, rue de LILLE (Belgique)

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES. — *Tombola.* — Les commissions des sociétés de secours mutuels «St-Chislain et St-Pierre», d'Hellemmes-Lille, informent le public que le tirage de la tombola est fixé définitivement au 5 juillet prochain. Elles prient les détenteurs de carnets de vouloir bien en faire la rentrée pour le 1er juillet. Les carnets non rentrés seront considérés comme vendus.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANZIN. — *Un maire républicain clérical.* — On nous écrit :

La ville d'Anzin, pays essentiellement travailleur, a le malheur de posséder une municipalité qui l'a trompé avec le masque et l'étiquette radicale qu'elle ne possède pas.

Le maire Monsieur Potier, a été couvert du clérical-isme par l'intermédiaire de qui? nous ne le savons au juste, — ou plutôt si, nous le savons de trop — mais toujours est-il que le fougueux et farouche radical, plus radical encore que son premier adjoint Gérard, qui en ses lieux et place administre la commune, est devenu ami intime de M. le curé qui est maintenant son commensal habituel et nous fait presque regretter les jours sombres de l'administration du père Villain — le Gérard qui y a quinze ans.

Cette alliance clérico-radicale ne nous dit rien qui vaille elle jure trop avec les promesses faites et les électeurs anzinois commencent à murmurer et promettent une scission inévitable au sein même du conseil municipal.

Le maire Potier est partisan du rétablissement des processions, il l'a formellement promis au curé. — Son adjoint présent l'année dernière, s'y serait formellement opposé, est-il toujours dans les mêmes dispositions, a-t-il encore l'autorité suffisante qu'il avait naguère sur le premier magistrat?

La Compagnie d'Anzin (Casimir et Cie) voyant la mairie en d'aussi bonne mains a déjà imposé sept conseillers employés des mines, elle espère encore d'avantage, grâce au curé mais qu'on y prenne garde, dans le Conseil se trouve un groupe d'hommes sincères et honnêtes républicains et si un désentnement venait à nécessiter la dissolution de l'assemblée communale, tous les républicains honnêtes sans distinction de nuance se grouperaient et voteraient ensemble contre le clergé et la compagnie.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Présidence de M. DASSONVILLE.

Audience du 18 juin.

*Dévast